



La lettre des actionnaires

SEPTEMBRE 2018

LES RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2018



Bonne progression de l'activité, des résultats solides

L'ESSENTIEL

- 0,2 % REVENUS DES PÔLES OPÉRATIONNELS
par rapport au 1S2017 (effet de change défavorable)

+ 1,4 %¹ MAÎTRISE DES COÛTS
par rapport au 1S2017 des pôles opérationnels

- 5,7 % DIMINUTION DU COÛT DU RISQUE
par rapport au 1S2017 soit 31 pb² (34 pb au 1S2017)

4,0 Md€ RÉSULTAT NET PART DE GROUPE
- 7,7 % par rapport au 1S2017,
mais - 1,9 % hors exceptionnels et IFRIC 21

RENTABILITÉ

9,6 %³

Des fonds propres

11,2 %³

Des fonds propres tangibles

ACTIF NET COMPTABLE PAR ACTION

72,4 €

Après paiement en numéraire le 1^{er} juin
du dividende de 3,02 euros par action

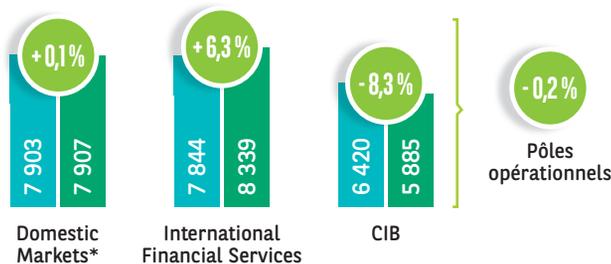
+ 5,0 %

Par an en moyenne depuis
le 31 décembre 2008

L'ACTIVITÉ

+ 3,0 % ENCOURS DE CRÉDIT
par rapport au 1S2017

REVENUS DES PÔLES OPÉRATIONNELS (EN M€)



■ 1S17 ■ 1S18 ■ 1S18/1S17
* Intégrant 100 % de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg.

LE BILAN

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SOLIDE

Ratio « Common Equity Tier 1 » de Bâle 3 plein⁴ **11,5 %⁵**

Ratio de levier Bâle 3 plein⁶ **4,0 %**

Réserve de liquidité instantanément mobilisable **308 Md€**
soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.

1. Hors IFRIC 21 (+ 1,8% y compris IFRIC 21). 2. Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base annualisés). 3. Taxes et contributions soumises à IFRIC 21 ainsi qu'éléments exceptionnels non annualisés. 4. Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire. 5. Tenant compte du passage complet à IFRS 9. 6. Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 à 2019 sans disposition transitoire, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014.

Jean Lemierre
Président



Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur
Directeur Général

RÉSULTATS SOLIDES ET PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ DANS LE CONTEXTE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN EUROPE

Chers Actionnaires,

BNP Paribas a réalisé une performance solide au premier semestre 2018. L'activité connaît un bon développement dans le contexte de croissance économique en Europe mais les résultats enregistrent un effet de change défavorable ainsi que l'impact de marchés financiers moins porteurs pour CIB qu'au premier semestre de l'année dernière.

Le produit net bancaire, à 22 Md€, baisse de 1,0 % par rapport au premier semestre 2017 qui intégrait l'impact exceptionnel de plus-values de cession. Dans les pôles opérationnels, les revenus sont en retrait de seulement 0,2 %, enregistrant un effet de change défavorable. Ils sont stables chez Domestic Markets¹ du fait du bon développement de l'activité compensé par l'environnement de taux bas, en progression sensible dans International Financial Services (+ 6,3 %), tirés par le développement des métiers, mais baissent par rapport à une base élevée dans CIB du fait d'un contexte de marché moins porteur en Europe qu'au premier semestre 2017 (- 4,4 % hors effet de change et plus-values réalisées au deuxième trimestre 2017).

Les frais de gestion du Groupe, à 15,6 Md€, sont en hausse de 2,9 % par rapport au premier semestre 2017 ; hors éléments exceptionnels et impact d'IFRIC 21, ils n'augmentent que de 1,1 %, traduisant leur maîtrise. Les frais de gestion des pôles opérationnels augmentent de 1,4 %² par rapport au premier semestre 2017 ; ils croissent ainsi de 2,1 %² pour Domestic Markets¹ et de 5,5 %² pour International Financial Services, mais baissent de 4,1 %² chez CIB.

Le coût du risque baisse à nouveau (- 5,7 %), pour s'établir à 31 points de base des encours de crédit à

la clientèle (34 pb au 1^{er} semestre 2017). Ce faible niveau tient notamment à la bonne maîtrise du risque à l'origination, à l'environnement de taux bas et à la poursuite de l'amélioration économique en Italie.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 4,0 Md€, en baisse de 7,7 % par rapport au premier semestre 2017 mais de seulement 1,9 % hors exceptionnels et IFRIC 21³.

La rentabilité des fonds propres est ainsi égale à 9,6 %⁴. La rentabilité des fonds propres tangibles est de 11,2 %⁴.

Au 30 juin 2018, le ratio « Common Equity Tier 1 » de Bâle 3 plein⁵ s'élève à 11,5 %. Le ratio de liquidité (« Liquidity Coverage Ratio ») s'établit pour sa part à 111 %. Enfin, la réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 308 milliards d'euros, soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.

L'actif net comptable par action s'élève à 72,4 euros (après paiement le 1^{er} juin du dividende de 3,02 euros par action) soit un taux de croissance moyen annualisé de 5,0 % depuis le 31 décembre 2008, illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.

Le Groupe met en œuvre activement le plan de transformation 2020, programme ambitieux de nouvelles expériences pour les clients, de transformation digitale et d'efficacité opérationnelle (324 millions d'euros d'économies de coûts ce semestre, soit 858 millions d'euros depuis le lancement du programme début 2017).

Nous vous remercions très sincèrement de votre confiance et de l'attachement que vous manifestez à BNP Paribas.

1. Intégrant 100 % des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL). 2. Hors impact d'IFRIC 21. 3. Effet des éléments exceptionnels après impôts : - 246 millions d'euros (- 94 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017). Effet des taxes et contributions soumises à IFRIC 21 après impôts : 956 millions d'euros (878 millions d'euros au premier semestre 2017). 4. Taxes et contributions soumises à IFRIC 21 ainsi qu'éléments exceptionnels non annualisés. 5. Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire.

RÉSULTATS SEMESTRIELS COMPARÉS

En millions d'euros	1S2018	1S2017	1S18/1S17
Produit net bancaire	22 004	22 235	- 1,0 %
Frais de gestion	- 15 628	- 15 190	+ 2,9 %
Résultat brut d'exploitation	6 376	7 045	- 9,5 %
Coût du risque	- 1 182	- 1 254	- 5,7 %
Résultat d'exploitation	5 194	5 791	- 10,3 %
Éléments hors exploitation	515	424	+ 21,5 %
Résultat avant impôt	5 709	6 215	- 8,1 %
Impôt sur les bénéfices	- 1 476	- 1 695	- 12,9 %
Intérêts minoritaires	- 273	- 230	+ 18,7 %
Résultat net part du Groupe	3 960	4 290	- 7,7 %
ROE après impôt	9,6 %	10,6 %	- 1,0 pt



LES PÔLES OPÉRATIONNELS

RETAIL BANKING & SERVICES

DOMESTIC MARKETS

Les encours de crédit sont en hausse de 5,3% par rapport au premier semestre 2017 avec une bonne progression dans les réseaux domestiques et les métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions). Les dépôts augmentent de 6,2%, en hausse dans tous les pays. Le pôle réalise une bonne collecte nette dans la banque privée, à 3,0 milliards d'euros. Il poursuit le développement de nouvelles expériences clients et la transformation digitale, se classant 1^{ère} banque en France en termes de fonctionnalités sur mobiles selon D-rating¹. Le produit net bancaire², à 7,9Md€, est en hausse de 0,1% par rapport au premier semestre 2017, l'effet de la hausse de l'activité étant encore largement compensé par l'impact des taux bas. Les frais de gestion² sont en hausse de 2,1%³, avec une augmentation dans les métiers spécialisés du fait de leur développement mais une baisse de 0,3%³ en moyenne des coûts des réseaux. Le coût du risque est en baisse de 29,7% par rapport au premier semestre 2017, notamment du fait de la poursuite de la baisse chez BNL bc. Le pôle enregistre ainsi une hausse de son résultat avant impôt⁴ de 1,7% par rapport au premier semestre 2017, à 1,8Md€.

INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES

International Financial Services déploie une activité commerciale soutenue : les crédits sont en croissance sensible chez Personal Finance et International Retail Banking⁵ et les actifs sous gestion des métiers d'épargne et d'assurance progressent de 2,7% par rapport au 30 juin 2017, à 1 060 Md€.

Le produit net bancaire du pôle, à 8,3Md€, est en hausse de 6,3% par rapport au premier semestre 2017 malgré un effet de change défavorable. Il augmente de 7,5% à périmètre et change constants, en hausse dans tous les métiers du fait de la bonne dynamique commerciale. Les frais de gestion, à 5,1Md€ d'euros, sont en hausse de 5,5% par rapport au même semestre de l'année dernière, en lien avec le développement des métiers (+6,0% à périmètre et change constants). Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 2,8Md€, en hausse de 6,9% par rapport au premier semestre 2017 (+6,2% à périmètre et change constants).

1. Agence spécialisée dans l'analyse de la performance digitale. 2. Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg. 3. Hors impact d'IFRIC21. 4. Hors effets PEL/CEL de +1 million d'euros contre -1 million d'euros au premier semestre 2017. 5. Europe Méditerranée et BancWest.

CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING

CIB évolue ce semestre dans un contexte de marchés financiers moins porteurs en Europe qu'au premier semestre 2017.

Les revenus du pôle, à 5,9Md€, baissent de 8,3% par rapport au premier semestre 2017 mais de seulement 4,4% hors effet de change et plus-values réalisées au deuxième trimestre 2017 dans Corporate Banking. Les revenus de Global Markets, à 2,9Md€, sont en baisse de 10,1% par rapport à une base élevée au premier semestre 2017 compte tenu d'un contexte peu favorable pour FICC¹ en Europe ce semestre.

Les revenus de Securities Services, à 1,0Md€, augmentent de 4,8%, en lien avec la très bonne dynamique de l'activité et l'effet positif des nouveaux mandats.

Les revenus de Corporate Banking, à 1,9Md€, reculent de

11,5% par rapport au premier semestre 2017 mais de seulement 2,5% hors effet de change défavorable et plus-values réalisées au deuxième trimestre 2017. Le métier réalise notamment de bonnes performances dans la zone Amériques et en Asie-Pacifique.

Les frais de gestion de CIB, à 4,4Md€, baissent de 3,0% (- 4,1% hors impact d'IFRIC 21). Ils bénéficient des mesures de réduction de coûts qui ont déjà permis de générer 359 millions d'euros d'économies cumulées depuis 2016. CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 1,6Md€, en baisse de 26,9% par rapport à une base très élevée au premier semestre 2017 qui avait bénéficié de plus-values et de reprises de provisions importantes. Le pôle génère un retour sur fonds propres alloués avant impôt de 17,7%² grâce à la gestion rigoureuse de ses ressources financières.

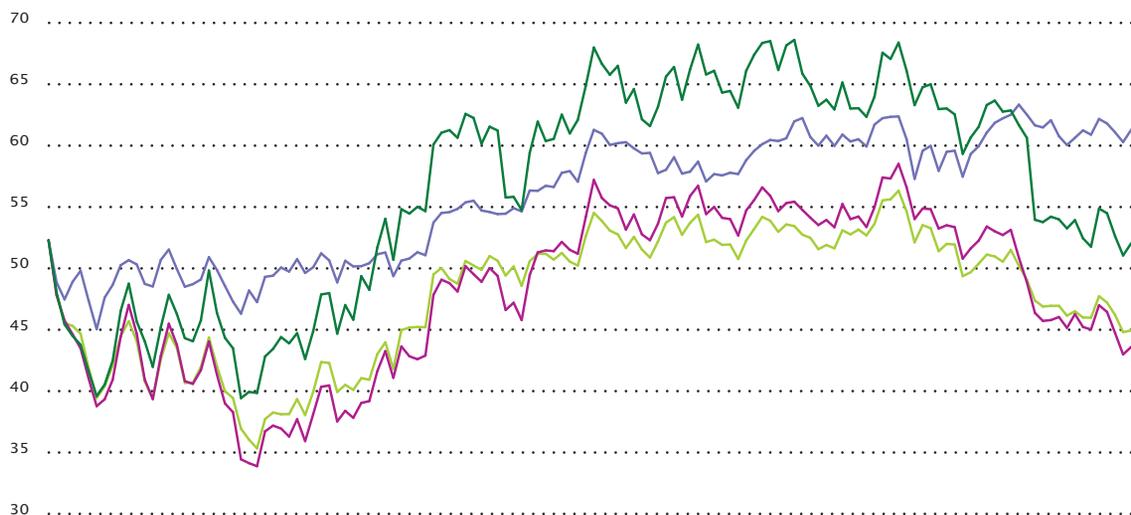
1. Fixed Income, Currencies and Commodities.
2. Sur la base du résultat semestriel annualisé.

DONNÉES BOURSIÈRES

PERFORMANCE

Évolution boursière du 31 décembre 2015 au 31 août 2018
(Indices rebasés sur le cours de l'action BNP Paribas - en euros)

31/12/2015 30/04/2016 31/08/2016 31/12/2016 30/04/2017 31/08/2017 31/12/2017 30/04/2018 31/08/2018



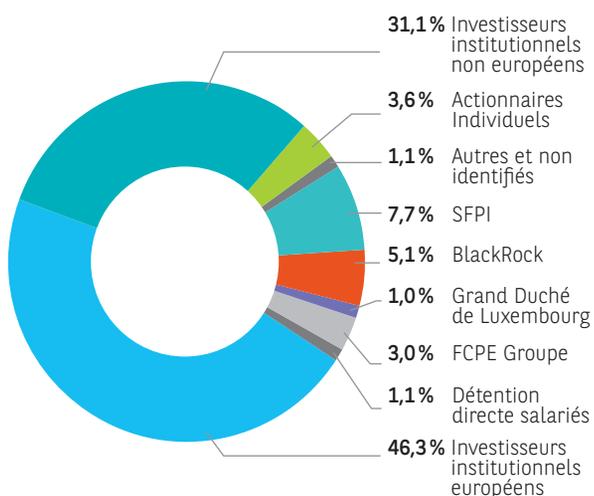
Source: Bloomberg

— BNP PARIBAS — CAC — EURO STOXX BANKS — STOXX BANKS

En 2017, les cours des valeurs bancaires européennes ont été marqués par un regain de croissance économique, particulièrement en Europe, les perspectives de hausse des taux aux États-Unis, et la normalisation de la politique monétaire en Europe, certaines tensions géopolitiques ayant toutefois pu peser sur les cours. **Depuis le début de 2018**, les menaces pesant sur le développement du commerce mondial, les tensions dans certains pays et des anticipations de hausse des taux moins rapides ont entraîné une chute des valorisations.

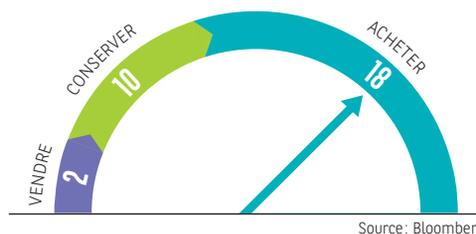
ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Composition de l'actionariat au 30 juin 2018 (en capital)



OPINION DES ANALYSTES

Opinion des analystes au 3 août 2018, après parution des résultats au 30 juin 2018



Source: Bloomberg

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / ACHAT

De solides performances dans tous les métiers.

CITI / ACHAT

Des progrès sur la rentabilité. Une valorisation attractive.

MORGAN STANLEY / SURPONDÉRER

Sous-évaluée par rapport à la rentabilité des fonds propres.

UBS / ACHAT

Forte performance opérationnelle.

FISCALITÉ



Régime fiscal des dividendes

À compter de l'imposition des revenus 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (« PFU ») de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

L'imposition se déroule en deux temps :

- lors du versement des dividendes (2018), l'établissement payeur déduit un prélèvement forfaitaire non libératoire¹ (« PFNL » qui, comme le PFU, est également au taux de 12,8%), ainsi que les prélèvements sociaux de 17,2% ;
- l'année suivante (année de déclaration des revenus), ils sont soumis à l'impôt sur le revenu, au taux forfaitaire de 12,8% (PFU) ou, sur option globale exercée dans la déclaration, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sous déduction des prélèvements opérés par l'établissement payeur (l'éventuel excédent est restitué).

Ainsi, pour les contribuables qui n'optent pas pour l'imposition au barème progressif, le PFNL opéré lors du versement des dividendes devient une imposition définitive puisque son montant est égal au PFU.



Régime fiscal des plus-values de cession (hors PEA)

À compter du 1^{er} janvier 2018, les plus-values de cession de valeurs mobilières réalisées par les particuliers sont soumises au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% (auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2%), ou sur option globale du contribuable au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables exclusivement sur les plus-values de même nature imposables au titre de la même année, avant

application le cas échéant des abattements pour durée de détention.

- En cas de solde positif, les plus-values substantantes sont réduites, le cas échéant, des moins-values subies au cours des années antérieures, jusqu'à la dixième inclusivement, puis des abattements pour durée de détention.
- En cas de solde négatif, l'excédent de moins-value est imputable sur les plus-values des dix années suivantes.

En pratique, le contribuable ne peut pas différer l'imputation de moins-values lorsque celle-ci est possible.

Pour les cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2018, l'application d'un abattement pour durée de détention est supprimée pour les titres acquis à compter du 1^{er} janvier 2018.

En revanche, pour les titres acquis avant le 1^{er} janvier 2018 et lorsque le contribuable exerce l'option globale pour l'imposition au barème progressif, les plus-values de cession sont réduites d'un abattement proportionnel de droit commun.

Cet abattement ne s'applique pas pour la détermination du montant des prélèvements sociaux. Les prélèvements sociaux restent donc dus sur les plus-values de cession et distributions avant application de l'abattement pour durée de détention.



Abattement pour durée de détention de droit commun

Délai de détention des titres ou droits cédés	Taux d'abattement
Au moins 2 ans et moins de 8 ans	50%
Au moins 8 ans	65%

¹ Peuvent demander à être dispensés du PFNL de 12,8% les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000€ pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et 75 000€ pour les couples soumis à une imposition commune. Pour une dispense du prélèvement en 2018, la demande a dû être formulée au plus tard le 30 novembre 2017.

Pour retrouver les autres régimes fiscaux, rendez-vous notre site investisseurs (<https://invest.bnpparibas.com>) dans l'espace actionnaires individuels rubrique fiscalité de l'actionnaire.

COMITÉ DE LIAISON DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE : APPEL À CANDIDATURES



Le Groupe BNP Paribas renouvelle son Comité de Liaison des Actionnaires.

Le Comité de Liaison, composé de **12 actionnaires individuels** (dont 2 membres du personnel) choisis pour leur représentativité tant géographique que socio-professionnelle, conseille et accompagne la Banque dans l'organisation et l'optimisation de sa communication à destination des investisseurs « personnes physiques » de BNP Paribas. Le Comité, présidé par Jean Lemierre, se réunit en général deux fois par an. Tout actionnaire peut faire acte de candidature, la désignation étant du ressort exclusif du Comité de sélection. Si vous êtes intéressé par ses travaux, merci de bien vouloir demander votre dossier de candidature à « relations.actionnaires@bnpparibas.com ».

NOMINATIF PUR

Des prestations attractives

- Gratuité des droits de garde^{1,2} ;
- Invitation systématique à l'Assemblée Générale, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation. Possibilité de recevoir par courrier électronique les documents de participation aux assemblées générales ;
- Possibilité de voter par internet ;
- Expédition automatique de toutes les publications destinées aux actionnaires de BNP Paribas.

Des conditions d'opérations étudiées

- Un commissionnement préférentiel de 0,30% HT sans autres frais du montant brut de la négociation jusqu'à 300 000 euros, avec un minimum par transaction de 7 euros HT. Dégressif pour les négociations de montants supérieurs ;
- Le remboursement, dans la limite de 35 euros et sur production de la présente lettre, des éventuels frais de transfert qui pourraient être perçus par votre intermédiaire financier actuel.

 **N° Vert 0 800 600 700**

(appel gratuit) et +33(0)140 14 80 37 pour tout renseignement, si vous résidez à l'étranger.

 Pour vos négociations : <https://planetshares.bnpparibas.com>

1. La détention au nominatif pur d'actions comptabilisées sur un PEA n'est pas conseillée. L'intermédiaire, gestionnaire du PEA, peut-être amené à prélever des frais imputables aux charges de sa propre gestion. 2. Les actionnaires dont les actions BNP Paribas sont déposées au porteur ou au nominatif administré dans l'une de nos agences BNP Paribas, Fortis ou BNL ne supportent pas de droits de garde pour ces titres.

GLOSSAIRE

A

Arval

Filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flottes de véhicules.

C

CIB (Corporate & Institutional Banking)

Regroupe les activités de marchés (Fixed Income et Actions), le Corporate Banking (financement des grandes entreprises) et le métier Titres (Securities Services).

Common Equity Tier 1

Quotient qui mesure la solvabilité d'une banque, avec :

- au numérateur : les Fonds Propres « durs » (capital social, primes et réserves) ;
- au dénominateur, les « Actifs Moyens Pondérés », c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que l'engagement est risqué.

Coût du risque

Il s'exprime en points de base de l'encours moyen des crédits.

D

Domestic Markets

(ou Marchés domestiques) Regroupe les réseaux de banque de détail en France (BDDF), en Italie (BNL bc), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas), ainsi que quatre métiers spécialisés : Arval, BNP Paribas Leasing Solutions, BNP Paribas Personal Investors et Compte Nickel.

F

Fonds Propres tangibles

Capitaux propres retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition.

I

IFS (International Financial Services)

Regroupe International Retail Banking (banques de détail dans des pays hors zone euro), Personal Finance (notamment Cetelem), BNP Paribas Assurance (solutions d'épargne et de protection, notamment avec Cardif) et trois métiers spécialisés de la Gestion Institutionnelle et Privée (banque privée, gestions d'actifs et services immobiliers).

IFRIC21

Norme comptable au titre de laquelle la quasi totalité des taxes et contributions est comptabilisée sur le 1^{er} trimestre quelque que soit la date effective de perception dans l'année.

IFRS9

Nouvelle norme comptable impactant, entre autres, les modalités d'appréciation des risques.

P

Point de base

(pb ou bp pour « basis point ») Un centième de pourcent, ou 0,01 %.
Ex. : 46 bp = 0,46 %.

PNB

(Produit Net Bancaire) L'équivalent de la valeur ajoutée pour une entreprise non bancaire.

R

Ratio de levier

Rapport (non pondéré par les risques) des fonds propres par les actifs.

Ratio de liquidité

(LCR ou « Liquidity Coverage Ratio ») : Ratio de liquidité à court terme comparant les « encours d'actifs liquides de

haute qualité » et les « sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants ».

ROE

(Return On Equity ou Ratio de Rentabilité des Fonds Propres). Il mesure le rapport entre le bénéfice net consolidé part du Groupe, et les fonds propres consolidés hors intérêts minoritaires.



CONTACTS ACTIONNAIRES

 BNP Paribas
Actionnariat individuel
3, rue d'Antin
75002 Paris

 Par e-mail :
relations.actionnaires@bnpparibas.com

 Par téléphone :
01 40 14 63 58

 <https://invest.bnpparibas.com>
Cliquer sur « recevoir notre actualité financière ».

 **N° Vert 0 800 600 700**
(appel gratuit).

ARVAL, ACTEUR POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE

Créé en 1989 et filiale à 100 % de BNP Paribas, Arval est le spécialiste de la location de véhicules d'entreprise. Arval propose à ses clients particuliers, professionnels, PME et grands groupes internationaux des solutions dédiées visant à optimiser la mobilité de leurs collaborateurs et à externaliser les risques liés à la gestion de leur flotte automobile.

Conseil d'expert et qualité de service qui constituent les fondements de la promesse de marque d'Arval, sont délivrés dans 29 pays par plus de 6 500 collaborateurs. La flotte d'Arval s'élève à 1 103 835 véhicules loués dans le monde (décembre 2017). Au sein de BNP Paribas, Arval est intégré au pôle Domestic Markets.



CHIFFRES CLÉS 2017

Arval opère dans
29 PAYS

6 500
collaborateurs

1 103 835
véhicules loués (+ 7,4 %¹)

323 384
véhicules commandés (+ 1 %¹)

250 314
véhicules vendus (+ 1 %¹).

1. Taux de croissance 2017-2018.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉFIS ACTUELS

Pour Arval, accompagner au mieux ses clients signifie identifier leurs besoins et apporter son expertise et ses conseils.

Aujourd'hui pour les entreprises, les principaux enjeux sont la maîtrise des coûts (la flotte de véhicules est le centre de coûts principal), le gain de temps et la sécurité des conducteurs. En parallèle, les politiques gouvernementales poussent les entreprises à intégrer les

enjeux environnementaux dans le choix de leurs véhicules et à repenser la mobilité au niveau global. Par exemple, depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les entreprises de plus de 100 salariés sur un même site doivent élaborer un plan de mobilité (PDM) afin d'optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements de leurs salariés. L'objectif est de diminuer les émissions polluantes et de réduire le trafic routier. L'édition 2018 du Baromètre du Corporate

Vehicle Observatory indique que 59 % des entreprises font de la réduction des émissions de CO₂ une priorité de leur politique de flotte. La transition énergétique devient donc une problématique centrale pour les entreprises notamment en matière de RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise).

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, Arval accompagne ses clients dans leur transition énergétique via :

- le déploiement et l'élargissement de solutions digitales innovantes ;
- le conseil et l'expertise via des missions de consulting approfondies (élaboration du PDM, de la politique de flotte ou *car policy*) ;
- le développement d'approches concrètes (SMaRT - voir ci-dessous) pour adapter la mobilité des collaborateurs et constituer des flottes de véhicules adaptées aux usages.



« NOTRE MISSION :
PROPOSER AUX PARTICULIERS COMME
AUX ENTREPRISES, QUELLE QUE SOIT
LEUR TAILLE, TOUTES LES SOLUTIONS
POUR UNE UTILISATION PRATIQUE,
EFFICACE ET FLEXIBLE DE
L'AUTOMOBILE. »

S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

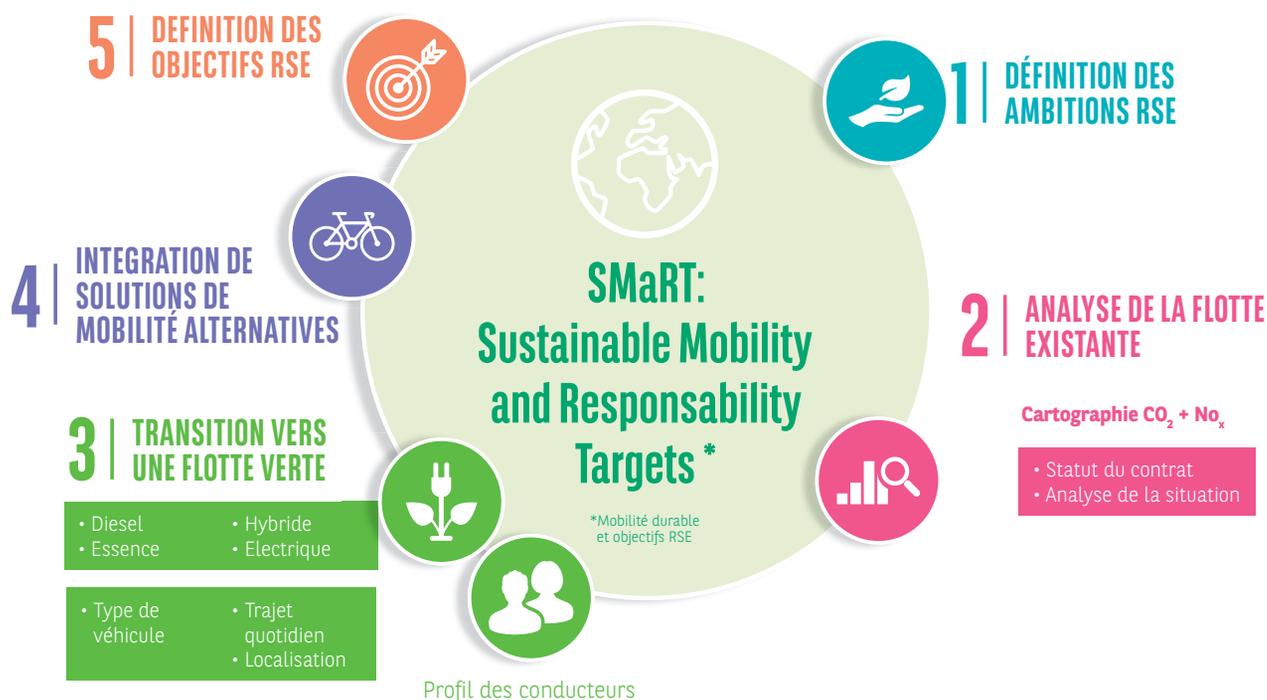
Arval a récemment lancé une approche innovante nommée SMaRT : Sustainable Mobility and Responsibility Targets.

En réponse à un objectif de « mobilité verte » de plus en plus pressant dans de nombreux pays européens, cette nouvelle méthodologie en 5 étapes permet aux clients de définir et de mettre en œuvre leur stratégie de transition énergétique. Cette approche rejoint la promesse d'Arval : offrir une expertise précieuse à ses clients à l'heure où verdir sa flotte devient essentiel. Dans ce contexte, la méthodologie SMaRT est conçue pour répondre aux besoins évolutifs des gestionnaires de flotte¹. En aidant les clients à bâtir leurs stratégies, l'approche SMaRT intègre les aspects suivants :

- l'évolution des comportements à l'égard des énergies « nouvelles », à l'instar des véhicules hybrides et électriques ;
- l'intégration progressive des objectifs RSE dans les stratégies de flotte ;
- l'intérêt croissant pour les solutions de mobilité alternatives ;
- le déploiement de services basés sur la télématique (particulièrement dans les grandes entreprises) ;
- la croissance significative des flottes attendue dans les trois prochaines années.

1. Le gestionnaire de parc a pour mission principale la gestion de l'ensemble des véhicules au niveau logistique, administratif et technique.

L'APPROCHE SMART S'ARTICULE AUTOUR DE CINQ ÉTAPES SUCCESSIVES



- **Étape 1 :** La première étape permet aux clients de définir leurs ambitions en matière de stratégie de flotte et de mobilité, en se comparant avec les niveaux de maturité des concurrents du secteur et en bénéficiant des conseils d'Arval Consulting sur les stratégies à adopter.
- **Étape 2 :** Cette phase correspond à l'analyse de la flotte existante selon des indicateurs RSE afin de déterminer les stratégies de remplacement pertinentes pour chaque véhicule. Des outils de reporting classiques enrichis de données RSE sont utilisés à cet effet.
- **Étape 3 :** Arval a conçu et développé un tout nouveau calculateur SMaRT, qui étudie le profil du conducteur pour identifier le type de motorisation idéal du point de vue énergétique, avant d'effectuer également une analyse sous l'angle de la RSE et du TCO : Total Cost of Ownership – (coût total de détention).
- **Étape 4 :** Cette étape consiste à étudier les options de mobilité alternatives qui pourraient fonctionner pour le client et lui permettre de devenir encore plus éco-responsable.
- **Étape 5 :** La dernière étape du cycle vise à mesurer les avancées réalisées par rapport aux ambitions de départ afin de favoriser la mise en place de plans d'action de transition. Cela signifie également que le cycle peut se répéter en revenant à l'étape 1.

L'offre « Véhicule Électrique » d'Arval, une solution clé en main pour passer à l'acte.

Dans un contexte où le passage du véhicule thermique au véhicule électrique est désormais possible et où les entreprises sont de plus en plus soucieuses de leur politique RSE, Arval, leader en France de la location multimarque de véhicules d'entreprise, propose son offre « Véhicule Électrique » afin d'accompagner ses clients dans le défi de la transition énergétique.

Pour mettre en œuvre concrètement cette transition, l'offre d'Arval s'articule autour de 3 axes :

- le conseil et l'analyse de la flotte client ;
- une solution de recharge adaptée ;
- des services innovants qui facilitent la vie des utilisateurs de véhicules électriques.

UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE RÉUSSIE ENTRE BNP PARIBAS CARDIF ET LE GROUPE MATMUT

Avec Cardif IARD, compagnie d'assurances nouvellement cofondée par le groupe Matmut (34%) et BNP Paribas Cardif (66%), BNP Paribas renforce son positionnement sur le marché de l'assurance dommages. Afin de répondre aux besoins essentiels de ses clients particuliers, Cardif IARD lance ainsi une nouvelle gamme de 6 contrats : multirisque Habitation, assurance Auto, assurance Scolaire, MRH (Multirisque Habitation) Étudiant, assurance Deux Roues et assurance Protection Juridique.

TROPHÉE DE LA PERFORMANCE GLOBALE POUR LE GROUPE LORS DU GRAND PRIX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

À l'occasion de la remise du Grand Prix de l'Assemblée Générale, BNP Paribas s'est vu décerner le Trophée de la Performance Globale. Cette distinction récompense la meilleure AG en termes de pertinence des informations tant financières qu'extra-financières.

Le Grand Prix de l'Assemblée Générale vise à diffuser et récompenser les meilleures pratiques des sociétés cotées en matière d'Assemblées Générales, de responsabilité, de performance globale et de gouvernance.



ACQUISITION DE LANDKREDITT FINANS AS EN NORVÈGE



Leasing Solutions a annoncé l'acquisition de l'un des leaders du leasing agricole en Norvège, Landkredit Finans AS. Cette acquisition permet à Leasing Solutions de s'implanter dans les pays nordiques, renforçant ainsi sa place de n°1 du leasing en Europe.

ENTREPRENEURIAT FÉMININ, LES QUATRE NOUVEAUX ENGAGEMENTS PRIS PAR BNP PARIBAS



À l'occasion de la Semaine de l'Entrepreneuriat Féminin et un an après le lancement du programme #ConnectHers, BNP Paribas a annoncé de nouveaux engagements pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin en France. Dans ce cadre, le Groupe va mobiliser une enveloppe de crédit de 2 Md€ pour financer les projets de femmes entrepreneures, mettre en place des Plans d'Actions Régionaux, augmenter de 25% les opportunités de connexions et créer un observatoire national de l'Entrepreneuriat féminin.

NOUVEAU MANDAT MAJEUR POUR BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES



BNP Paribas Securities Services (BP2S) est devenu le dépositaire et conservateur des fonds de droit français de la société Carmignac. BP2S a remporté un mandat majeur de la société de gestion Carmignac, portant sur 44 milliards d'euros d'actifs. Ce mandat prévoit un partenariat complet en matière d'asset servicing couvrant des services de conservation globale, de dépositaire d'OPCVM et d'agent de transfert.

LANCEMENT DU PREMIER « SUSTAINABILITY LEADERSHIP PROGRAMME »

Wealth Management et l'université de Cambridge se sont associés pour accompagner des entrepreneurs de premier plan dans leur démarche sociétale et environnementale.

Des chefs d'entreprise du monde entier ont ainsi participé à la première édition du « Sustainability Leadership Programme » pour les aider à identifier les transformations à apporter à leur entreprise et à définir des plans d'action pour répondre aux défis actuels. Wealth Management s'affirme ainsi comme le partenaire des entrepreneurs qui souhaitent lancer ou accélérer la transformation de leur activité en une entreprise responsable.



HYUNDAI MOTOR FRANCE, NOUVEAU PARTENAIRE AUTOMOBILE DE PERSONAL FINANCE



Personal Finance s'est vu confier l'intégralité du financement automobile de Hyundai Motor France. Afin d'assurer sa croissance, Hyundai Motor France a en effet choisi BNP Paribas Personal Finance, N°1 européen du crédit aux particuliers, comme partenaire unique de Hyundai Finance et Hyundai Leasing..

TRIPLE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE À DIMENSION EUROPÉENNE POUR BNP PARIBAS AU LUXEMBOURG

Fidèle à son engagement d'entreprise socialement responsable, le Groupe BNP Paribas a porté, dès la phase de conception du nouveau Centre Bancaire Kirchberg au Luxembourg, une attention toute particulière à l'emploi de technologies éco-responsables, à une consommation minimale d'énergie et de ressources naturelles ainsi qu'à la santé, au confort et au bien-être des usagers. Il a ainsi pu obtenir une triple certification environnementale à dimension européenne pour ce projet: HQE Exceptionnel (Haute Qualité Environnementale) en France, BREEAM Excellent au Royaume-Uni et DGNB Gold en Allemagne.



LANCEMENT DU FONDS D'INVESTISSEMENT BNP PARIBAS NOUVEAUX TALENTS DU CINÉMA

À l'occasion de la 50^e édition de la Quinzaine des Réalisateurs, dont BNP Paribas est le partenaire officiel, le Groupe a annoncé le lancement d'un fonds d'investissement pour répondre aux besoins spécifiques des nouveaux talents. Le Groupe soutiendra ainsi le développement de nouvelles productions audiovisuelles, du long-métrage classique aux formats les plus innovants, en passant par les séries.





BNP Paribas Actionnariat individuel

3, rue d'Antin - 75002 Paris.

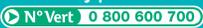
Tél. : 01 40 14 63 58

<https://invest.bnpparibas.com/>



- Par e-mail :
relations.actionnaires
@bnpparibas.com

- <https://invest.bnpparibas.com>
Cliquer sur « Recevoir
notre actualité financière ».

- Nominatif pur
 0 800 600 700
(appel gratuit).

Les informations, présentations et documents légaux sont disponibles sur <https://invest.bnpparibas.com>

SIGNATURE D'UN NOUVEAU MANDAT

VOLKSWAGEN
ANTIENGESELLSCHAFT

BNP Paribas a joué un rôle majeur de Joint Active Bookrunner dans l'arrangement d'un Hybrid Bond de 2,75 milliards d'euros pour le groupe Volkswagen au second trimestre, opération remarquable à plusieurs titres : son montant, sa structuration et la reconnaissance client dans un pays partie intégrante du plan de développement de BNP Paribas, l'Allemagne.

BNP PARIBAS A REÇU TROIS RÉCOMPENSES AUX EUROMONEY AWARDS FOR EXCELLENCE 2018

- Meilleure banque mondiale pour la finance durable
- Meilleure banque d'investissement - France
- Meilleure banque - Luxembourg



AGENDA*

30 **Annnonce des résultats du 3^e trimestre 2018**

OCTOBRE 2018

6 **Rencontres actionnaires au Palais des Congrès de Versailles**

NOVEMBRE 2018

8 **Rencontres actionnaires au Palais du Pharo de Marseille**

NOVEMBRE 2018

22-23 **Salon Actionaria au Palais des Congrès de Paris**

NOVEMBRE 2018

6 **Annnonce des résultats annuels 2018**

FÉVRIER 2019

Les dates et lieux des prochaines rencontres avec les actionnaires seront consultables sur le site <https://invest.bnpparibas.com>

* Sous réserve de modifications ultérieures.

BGZ BNP PARIBAS SÉDUIT LES ENTREPRENEURS EN S'ASSOCIANT AUX START-UP



En collaboration avec des start-up et BNP Paribas Real Estate, la Banque a lancé une nouvelle offre visant à mieux servir les entrepreneurs en Pologne (300 000 nouveaux entrepreneurs chaque année). Plusieurs services sont proposés, tels que le « Mikrofaktoring », un service d'affacturage en ligne (avec la start-up Finatia) ; un système comptable en ligne (en collaboration avec Hitech CyberProductivity) ; ou un service de location de bureaux/espaces de travail innovants (par l'intermédiaire de BNP Paribas Real Estate).